

La précarité alimentaire en période d'inflation

Evolutions et pratiques
CRÉDOC

21/03/2024



Le CRÉDOC

Indépendance

association loi 1901

- Fondée en 1953, peu de temps après l'INSEE
- Née comme un détachement de chercheurs du CNRS
- Le président du CREDOC est nommé par le ministre de l'Economie
- Conseil d'administration : secteur public essentiellement
- Les ressources du CREDOC sont autofinancées à 90%, via la réponse à des appels d'offre, des marchés de gré à gré, des conventions de recherche
- 10% de financement public en contrepartie de missions d'intérêt général (recherche, publications, interventions publiques)

Expertise

30 salariés experts de haut niveau
(une dizaine sont titulaires d'un doctorat)

Des équipes pluridisciplinaires : Sociologues, économistes, politistes, géographes, anthropologues, statisticiens, mathématiciens, informaticiens, data scientists, ingénieurs, nutritionnistes, agronomes

150 études par an

À la demande de clients
publics ou privés

Près de la moitié sont publiées

3 principales publications

- 4 pages
- Collection des rapports
- Cahiers de recherche

Nos travaux sur la précarité alimentaire

Quelques publications

- Diagnostic francilien de la précarité alimentaire
 - Un [site internet](#)
 - Deux publications conjointes avec l'Insee [1][2]
- Enquêtes quantitatives sur les usages et attitudes en population générale
 - *En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités* ([credoc.fr](#))
 - *La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim* ([credoc.fr](#))
 - *La précarité alimentaire, en hausse, est liée à moins de diversité dans l'alimentation*. Cahier de recherche N°C357 [à paraître]

Un programme de recherche pluriannuel financé par l'ANR

- Dans le cadre d'un consortium de recherche piloté par l'Université de Bordeaux
- Deux axes de travail
 - Expérience, processus et conséquences de la précarité alimentaire
 - Dispositifs innovants de solidarité alimentaire et protection sociale



Banque d'image Microsoft



La précarité alimentaire

Introduction

Une notion spécifique au droit français

«La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale »

Article L266-1 du Code de l'action sociale et des familles
(introduit par la loi EGALim du 30 octobre 2018)

Cité dans l'Avis n°91 du Conseil National de l'Alimentation

L'insuffisance alimentaire : une définition scientifique internationale

Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? *(Une seule réponse)*

Insuffisance alimentaire qualitative

- Vous pouvez manger tous les aliments que vous voulez
- Vous avez assez à manger, mais pas toujours les aliments que vous souhaiteriez

Insuffisance alimentaire quantitative

(parfois appelé « précarité alimentaire » dans cette présentation)

- Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger
- Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger
- *Ne sait pas, non réponse*

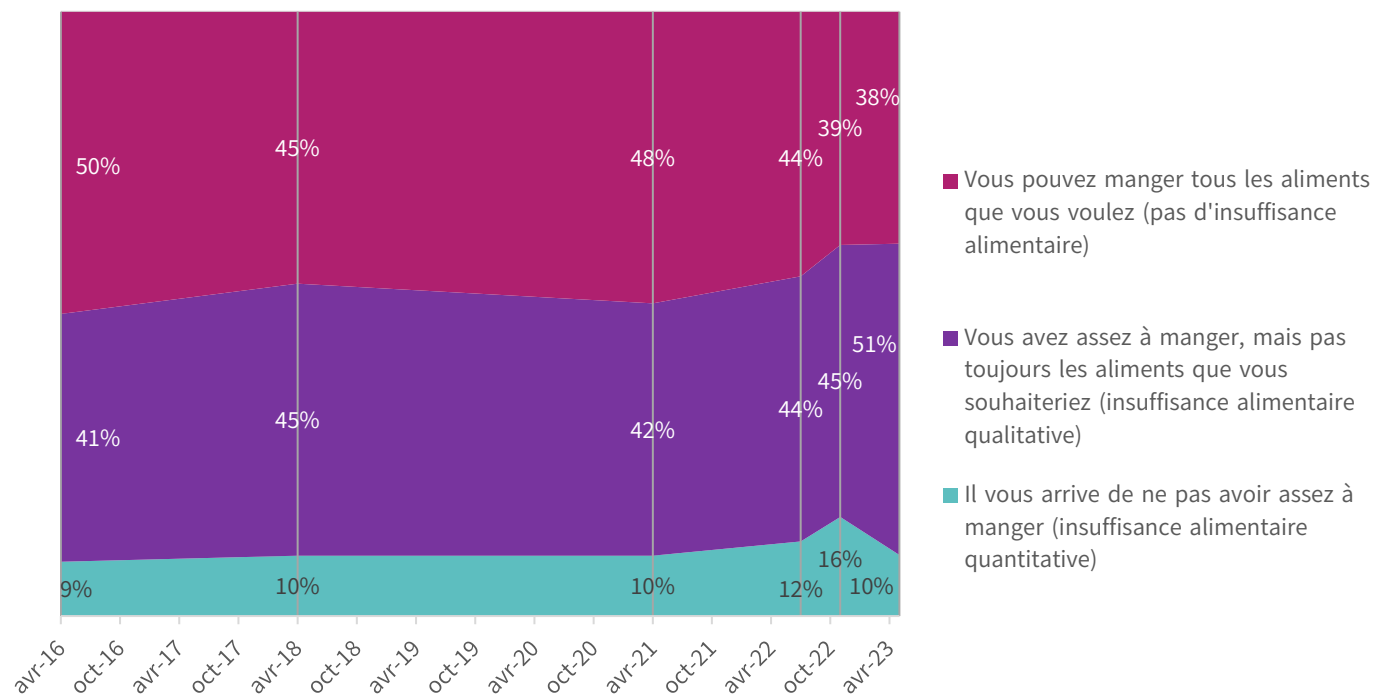
À ne pas confondre avec l'insécurité alimentaire : une définition plus complexe basée sur les situations rencontrées

Une hausse récente de la précarité alimentaire déclarée

Une hausse de l'insuffisance alimentaire depuis 2022

Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ?

2016-2023



- Entre 2016 et 2021, une relative stabilité de l'insuffisance alimentaire, surtout quantitative (ne pas avoir assez à manger)
- Une forte hausse entre l'été et l'automne 2022
- Entre l'automne 2022 et le printemps 2023, l'insuffisance quanti diminue, mais la part de personnes qui ne rencontrent pas de difficulté reste stable
- Une explication possible : les ménages ont adapté leurs pratiques alimentaires pour passer de l'urgence à la contrainte (modes d'approvisionnement, stratégies « de survie »...)

Source : CRÉDOC, enquêtes CCAF 2016 et 2019, Conditions de vie et aspirations 2022, CAF 2021 et 2023. Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? Base : 3 000 à 4 000 adultes de 15 ans et plus à chaque vague d'enquête, online. Pour toutes les vagues d'enquête hormis celles de 2022, l'échantillon est celui des "responsables des courses". Pour les vagues 2022, l'échantillon est celui de l'ensemble des répondants.

Une augmentation des inégalités face à l'insuffisance quantitative

Il vous arrive parfois ou souvent de ne pas avoir assez à manger

Age, CSP, diplôme, genre : globalement, les facteurs de risque socio-démographique sont les mêmes en 2021 et 2023

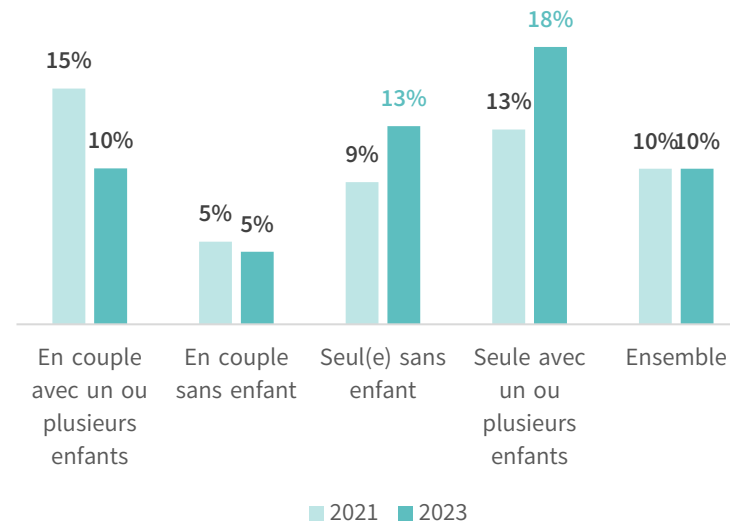
Le risque d'insuffisance quantitative a tendance à se concentrer encore plus sur les plus fragiles

- Les plus jeunes
- Les moins diplômés
- Ceux qui n'exercent pas une profession intermédiaire ou de cadre

La situation des familles monoparentales se dégrade au regard de la précarité alimentaire

Evolution de l'insuffisance alimentaire qualitative entre 2021 et 2023

Selon la tranche d'âge du répondant et sa situation familiale



Source : CRÉDOC, enquêtes CAF 2021 et 2023. Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? Base : responsable des courses (3 020 en 2021 et 3 066 en 2023).



Banque d'images Microsoft

Une diffusion des difficultés entre 2021 et 2023

Vous avez assez à manger, mais pas toujours les aliments que vous souhaiteriez

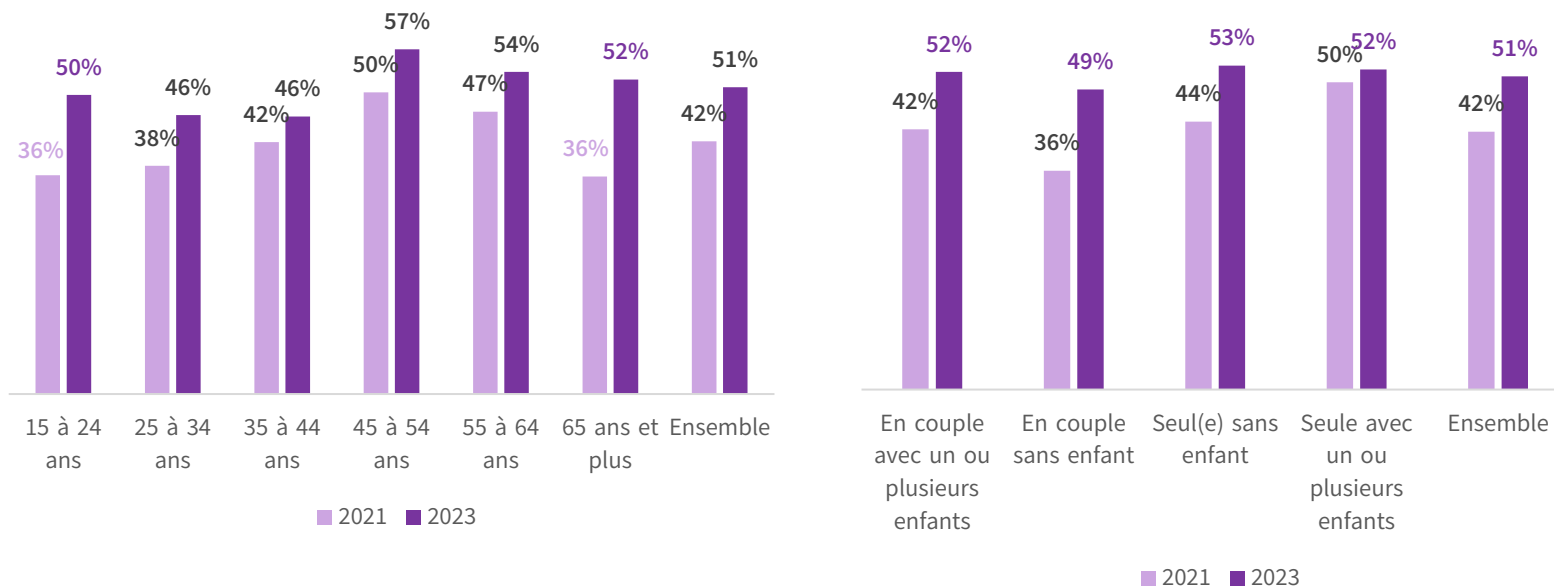
La hausse de l'insuffisance alimentaire qualitative concerne particulièrement les plus jeunes et les plus âgés, auparavant plus épargnés

Les écarts selon la structure du ménage se résorbent

Certaines inégalités perdurent ou se creusent

- Les femmes sont plus à risque d'insuffisance qualitative que les hommes (10 points d'écart)
- Cet écart perdure entre 2021 et 2023
- Les cadres sont nettement moins à risque
- La hausse des difficultés est plus marquée pour les professions intermédiaires

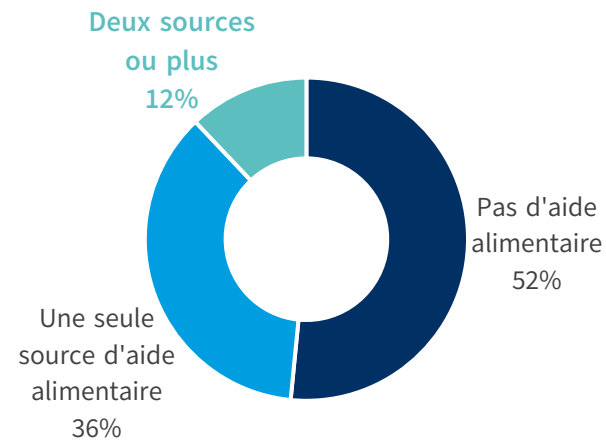
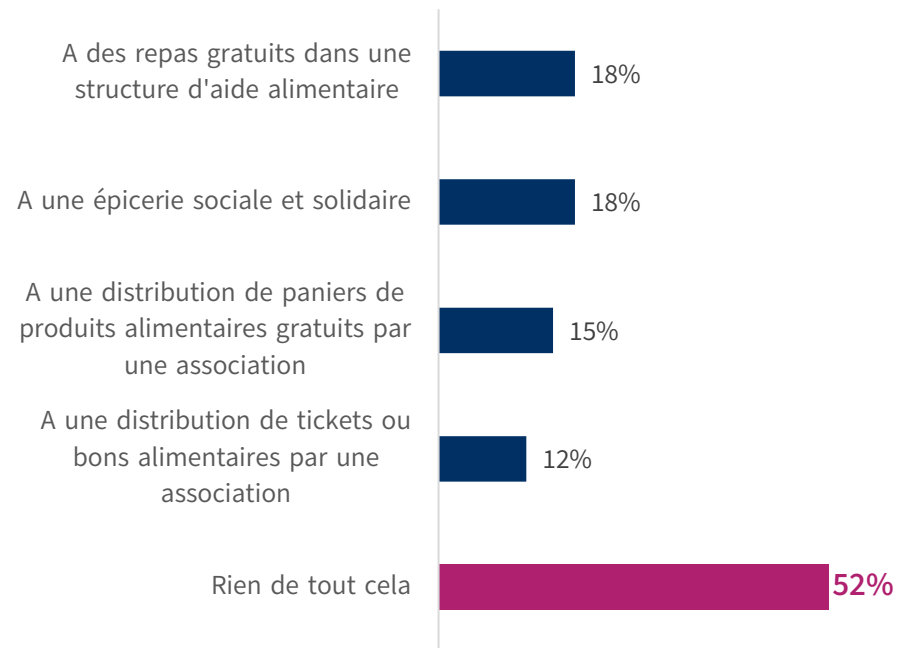
Evolution de l'insuffisance alimentaire qualitative entre 2021 et 2023
Selon la tranche d'âge du répondant et sa situation familiale



L'aide alimentaire comme solution ?

Le recours déclaré à 4 dispositifs d'aide alimentaire ne concerne qu'1 précaire sur 2

Au cours des 12 derniers mois, vous ou quelqu'un de votre foyer, avez-vous eu accès... ?



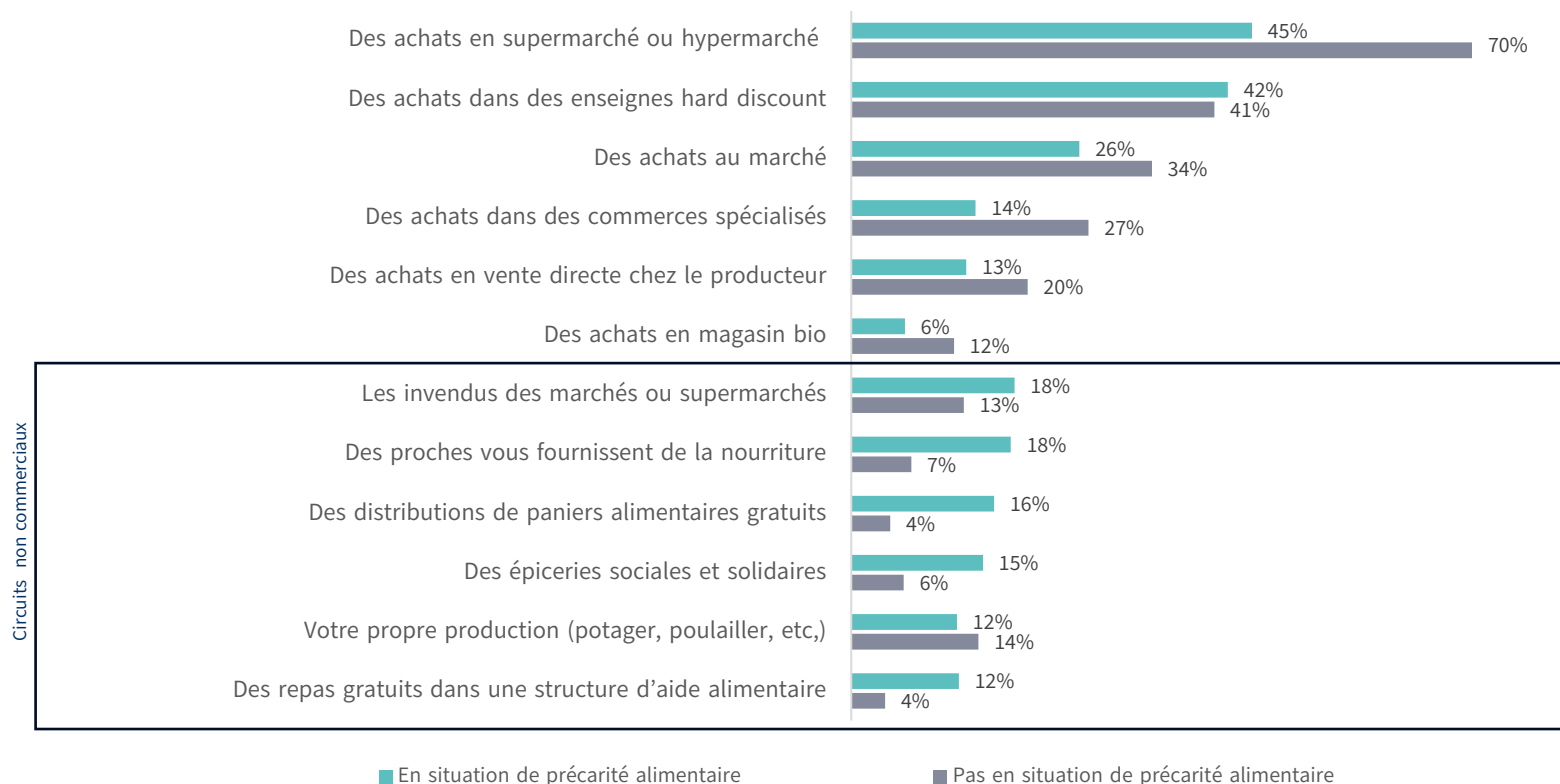
Pour les personnes qui n'ont pas recours à l'aide, méconnaissance et honte sont les principaux motifs

- 35% disent ne pas y avoir droit, 21% ne savent pas
- 35% sont gênés ou éprouvent de la honte
- 14% disent ne pas en avoir besoin

La grande distribution est en tête des modes d'approvisionnement des plus précaires... Comme pour l'ensemble de la population

Les personnes en situation de précarité alimentaire s'approvisionnent principalement via des canaux qui ne leur sont pas spécifiques

Quelles sont les 3 principales sources d'approvisionnement de votre foyer pour l'alimentation ?



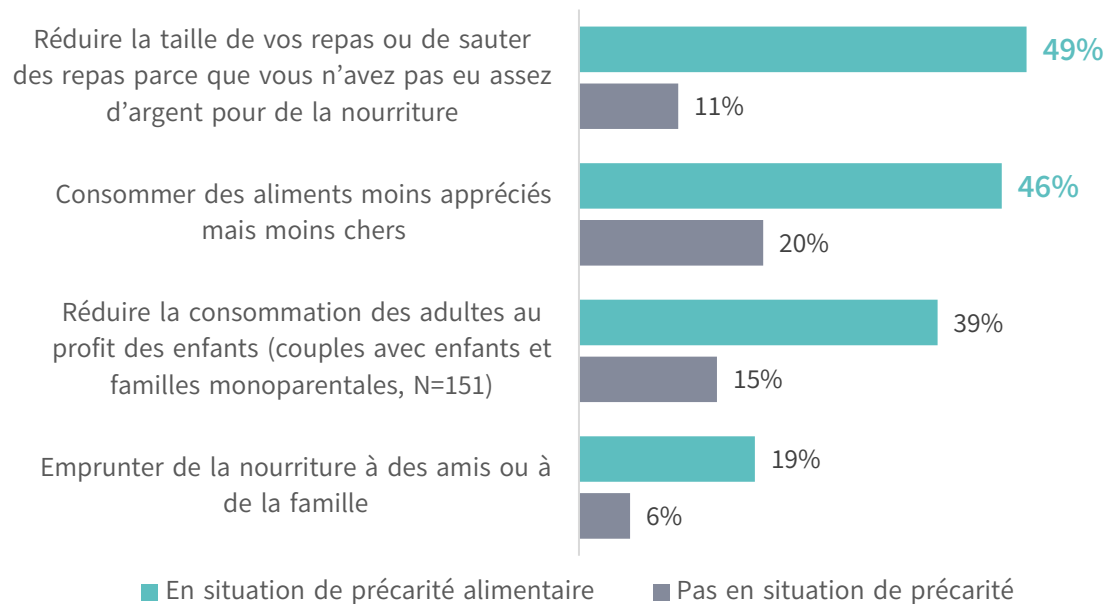
- Le supermarché, hypermarché ou hard discount dominent les sources d'approvisionnement des personnes en situation de précarité alimentaire
- Elles citent moins fréquemment que les autres les circuits plus axés sur la qualité : commerces spécialisés, vente directe, magasins bio
- Les circuits non commerciaux également sont plus souvent cités, mais restent secondaires
- Seule 1 personne précaire sur 10 ne cite que ces modes non commerciaux

Débrouille et « stratégies de survie » : les personnes en situation de précarité alimentaire jonglent avec un vaste panel de solutions

Manger moins, moins bien, moins cher

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de... ?

Réponse : Presque chaque mois

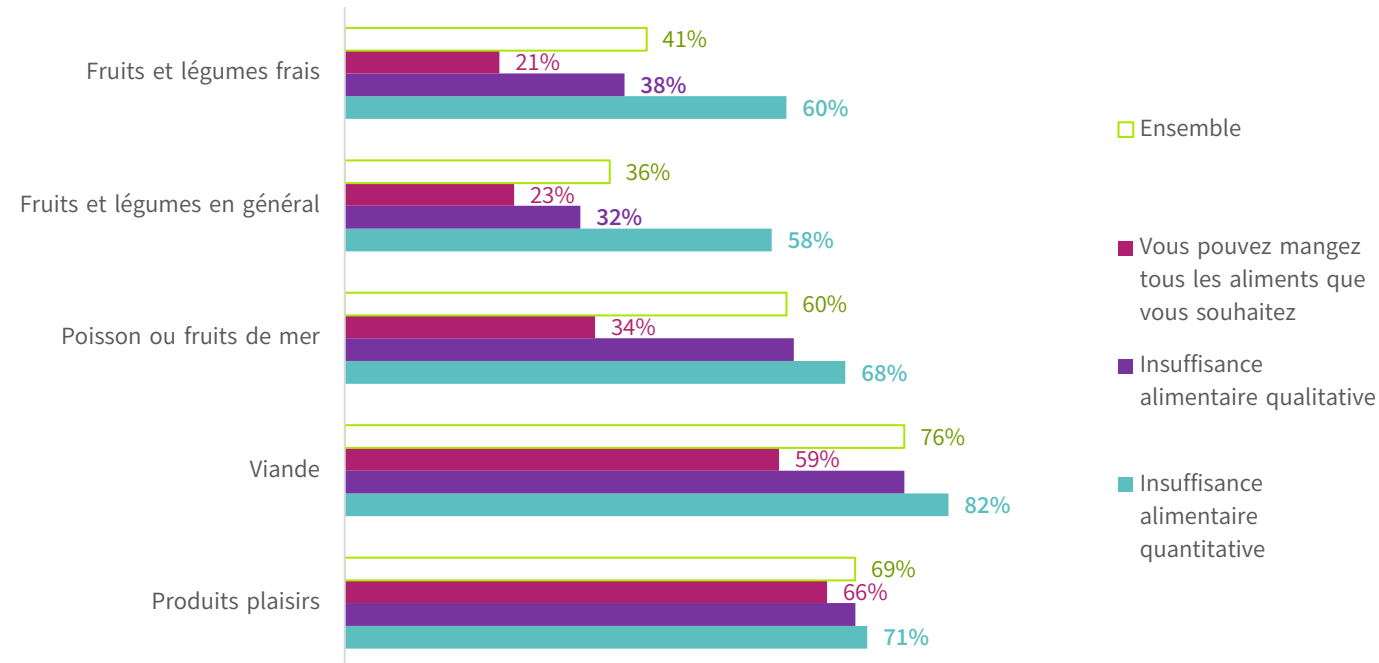


- Parmi les personnes en situation d'insuffisance alimentaire quanti, environ 1 sur 2 réduit sa consommation ou se tourne vers des aliments moins appréciés mais moins chers
- La solidarité du cercle personnel n'est pas anecdotique et intervient dans 20% des cas
- Un quart des personnes précaires utilisent 3 ou 4 de ces solutions presque chaque mois, contre seulement 4% des personnes non précaires

Un budget alimentaire contraint de toutes parts

La restriction perçue sur les "produits plaisirs" assez générale, la restriction sur les fruits et légumes plus spécifique aux personnes en insuffisance alimentaire quantitative

Sur quels postes de l'alimentaire vous restreignez-vous ?



- Le sentiment de restriction sur le budget n'est pas limité aux personnes en situation de précarité alimentaire
- Il s'exprime en revanche différemment et concerne plus souvent des postes relevant de l'alimentation quotidienne

Un répertoire alimentaire plus souvent restreint

3 régimes alimentaires établis sur la base d'un « fréquencier » de consommation

Produits non transformés

"Rarement ou jamais" des sodas, des plats de restauration rapide et des plats cuisinés du commerce
"Souvent" des fruits et des produits laitiers

Dont 5% de personnes en insuffisance alimentaire quantitative

50% de personnes en insuffisance alimentaire qualitative

Répertoire alimentaire réduit

"Rarement ou jamais" pour une grande partie des aliments proposés

Dont 18% de personnes en insuffisance alimentaire quantitative

50% de personnes en insuffisance alimentaire qualitative

Sur le pouce

"Souvent" des sodas, des aliments frits, des biscuits salés et autres produits apéritifs, ainsi que des plats de restauration rapide et des plats cuisinés

Dont 11% de personnes en insuffisance alimentaire quantitative

51% de personnes en insuffisance alimentaire qualitative

- La diversité alimentaire des personnes en insuffisance quantitative est plus faible que celle des personnes non précaires
- Dans le cadre des travaux ANR : des carnets de consommation pour analyser plus finement les écarts de consommations

Merci !



La précarité alimentaire en période d'inflation

Evolutions et pratiques

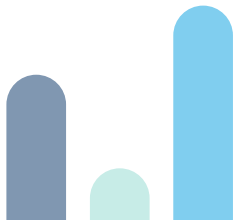
Marianne Bléhaut

Directrice du pôle Data & Economie

blehaut@credoc.fr

Nantes

21 mars 2024



Annexe



Fréquentier de consommation alimentaire

Version insérée dans l'enquête CAF 2023

	Jamais ou presque	Moins d'1 fois par semaine	Environ 1 fois par semaine	2 à 3 fois par semaine	4 à 6 fois par semaine	1 fois par jour	Plus d'une fois par jour
Viande (bœuf, veau, agneau, porc)							
Volaille (poulet, dinde, etc.)							
Poisson ou fruits de mer							
Œufs							
Charcuterie et abats (jambon, pâté, lard, boudin, etc.)							
Lait, Produits laitiers (petits-suisses, yaourts, fromage blanc, etc.)							
Desserts sucrés (entremets, crèmes desserts, mousses, glaces, etc.)							
Fromages							
Pain, biscottes							
Céréales pour le petit déjeuner							
Féculeux (pâtes, pommes de terre, riz, semoule, etc.)							
Légumes secs (lentilles, haricots blancs, pois chiches, etc.)							
Légumes crus (cruautés) ou cuits							
Fruits frais (y compris fruits pressés)							
Plats cuisinés du commerce (en conserve, surgelés, traiteur : couscous, cassoulet, choucroute, etc.)							
Plats de restauration rapide (hamburgers, kebabs, sandwiches, pizzas, quiches, etc.)							
Aliments frits (frites, chips, beignets, viandes ou poissons panés, etc.)							
Biscuits salés, cacahouètes, et autres produits apéritifs							
Pâtisseries, gâteaux, viennoiseries, biscuits sucrés							
Bonbons, chocolat							
Café, thé							
Jus ou nectar de fruits du commerce							
Soda (Orangina, Schweppes, etc.), boisson aromatisée sucrée (Oasis, Ice Tea, etc.)							
Vin, bière ou autres alcools							